

Comité de Pilotage CIC-CIB

jeudi 14 novembre 2013

Relevé de décisions

<u>Émetteur(s) :</u>	Laurent PELLEN	DCISIF
<u>Destinataire(s) :</u>	Guillaume GAUBERT	DAF
	Pierre-Laurent SIMONI	DAF
	Philippe THURAT	DAF
	Thierry BERGEONNEAU	DAF/B
	Jean Philippe TREBILLON	DAF/A3
	Anne-Sophie FURRY-ROUSSEL	DAF/B1
	Antoine AUSTRUIT	DAF/C2
	Laure BATALLA	DAF/C3
	Pascal TEISSEDE	DCISIF
	Laure VAGNER SHAW	SG/MCIMR
	Vincent LARROQUE	STSI
	Christophe GEHIN	SAAM/C
	Isabelle OGER	SAAM/SDLAC
	Françoise RISS	SAAM/D1
	Guillaume DECROIX	SAAM/SDLAC
	Erwan COUBRUN	DGESCO/B12
	Laura GUILLEMINE	DGESIP/B1
	Patrick LASSERRE	DGRH/D
	Pascal FILIPOWSKI	<i>Académie de :</i>
	Yvon MACE	Amiens
	François LARTILLER	Bordeaux
	Pierre ARENE	Lille
	Fawzi BEOUCHE	Lyon
	Alain PERUS	Nantes
	Frédérique MICHAUX	Orléans-Tours
		Versailles

Introduction par le directeur des affaires financières et tour de table.

1. Actualités générales du contrôle interne financier ministériel et interministériel

- Note d'évaluation comptable : communication sur le calendrier.
- Cour des comptes en académie : échanges sur la mission en cours au sein de l'académie d'Orléans-Tours (en particulier sur le périmètre des questions et la charge induite par le questionnaire)
- Retours sur le séminaire CIC du 11 octobre 2013 (L'évaluation du séminaire sera diffusée prochainement)

2. Trajectoire ministérielle du CIC

Photographie à date

- L'avancement du Plan d'Action Ministériel CIC 2012-2014 est à 56 % de réalisation
Les actions non-démarrées ou en démarrage ont trait en particulier à :
 - L'audit interne ministériel
 - Des actions en lien avec les opérateurs MEN ou MESR (nota : il est proposé que le prochain Copil CIC-CIB traite le sujet « opérateur »)
 - Le suivi national du CHD. Le traitement de ce point est programmé fin novembre.
- Organisation des académies en termes de CIC : Toutes les académies ont répondu au questionnaire sur l'organisation des référents CIC. L'estimation du % d'ETP doit être prise avec précaution (différentes appréciations de la question). A noter en particulier que 5 académies ont dédié un temps plein au rôle de « référent technique CIC ».

Le Copil valide la proposition suivante :

Mise en ligne de l'annuaire « enrichi » du réseau CIC en académie.

Référentiel organisationnel du Contrôle Interne Comptable (RoCIC)

L'objectif du document est de basculer en « mode permanent » du CIC après la phase de montée en charge du CIC (réalisée en « mode projet »)

Parmi les points d'attentions :

- Le document décrit une organisation cible et fera l'objet de mises à jour annuelles.
- Dans cette organisation, le pilote de processus concourt à leur élaboration, à l'analyse des niveaux de risques, et participe à la définition de la cartographie des risques ministérielle et à sa mise à jour.

Sur la proposition en séance de déterminer les « pilotes de processus » non-encore attribués :

- la DGESCO donne son accord pour assurer ce rôle pour le processus « Bourses de l'enseignement scolaire ». Concernant le processus « Subventions aux établissements », une réunion sera programmée et la question rediscutée avec la DAF.
- Le SAAM donne son accord pour assurer ce rôle pour les processus « Frais de changement de résidence » et « Transports, Déplacements, Missions, Réceptions » (pour ce processus, il est noté que le périmètre du Référentiel pourrait mériter une revue, les risques liés aux processus « réceptions » étant très différents de ceux liés aux autres processus du référentiel).
- La DGRH donne son accord pour assurer ce rôle sur les processus « Prestations d'action sociale » et « rentes et accidents du travail ». Une détermination plus fine des responsabilités au sein de la DGRH devra être réalisée.
- La DGESIP donne son accord pour assurer ce rôle sur le processus « Subventions aux opérateurs et autres entités » conjointement avec DAF B3.

Le Copil valide les propositions suivantes :

- Validation et diffusion du RoCIC (intégrant les attributions de rôles de « pilotes de processus » *supra*)
- Révision du RoCIC en septembre 2014

Avec les points d'attention suivants :

- Principe de « conforme ou justifié » : tous les écarts au dispositif-cible sont légitimes dès lors que les choix sont justifiés et tracés.
- Principe d'un nouveau PAM pour 2014-2016
- Vigilance sur le calendrier de remontée de l'enquête décrit dans le RCIC, celui-ci conditionnant toute la procédure annuelle du CIC

Feuilles de route CIC des services académiques et centraux à cible septembre 2014

Deux nouveaux référentiels ayant trait au T2 (pilote de processus : DAF C3) seront diffusés avant fin novembre :

- indemnités et heures supplémentaires gérées au niveau des établissements via les applications STS et ASIE ;
- indemnités gérées dans les SIRH et distinguées selon leur degré d'automatisation.

Nombreux échanges en séances relatif à ces processus.

Il est proposé de définir un « socle CIC » correspondant au minimum attendu en termes de CIC pour chaque académie et service central ayant la responsabilité de processus comptables.

L'atteinte du socle à cible septembre 2014 doit être la priorité des référents CIC. Cependant ceci doit s'inscrire dans la trajectoire de renforcement de CIC propre à chaque académie / service central. La mise en œuvre du « socle CIC » ne doit pas amener à minorer/altérer les démarches des référents CIC.

Le « socle CIC » se compose des éléments suivants (déjà inscrits dans les feuilles de route CIC de septembre/octobre 2012) :

- Organisation du CIC : des référents CIC sont identifiés ; leurs fonctions sont retracées dans leurs fiches de poste ; un organigramme du CIC est constitué ; un texte organisant le pilotage du CIC existe ;
- Pilotage du CIC : un plan d'action CIC est établi et piloté par les référents CIC ; son suivi est assuré au travers d'un comité périodique traitant du CIC ; une cartographie des processus comptables est établie ;
- Formalisation / traçabilité du CIC : la documentation relative au CIC est consolidée (dossier permanent du CIC)
- Mise en œuvre des activités de maîtrise des risques (AMR) les plus critiques :
 - Toutes les AMR-clés à mettre en œuvre au « niveau académique » de chaque référentiel doivent avoir été déployées (nota : référentiels diffusés en 2012 et 2013)
 - Le RCIC « fonctions supports CHORUS » doit être intégralement déployé
- Des réponses sont apportées dans les délais à l'enquête annuelle CIC
- Les campagnes de contrôle thématiques pilotées par DAF-C3 sont mises en oeuvre

Le Copil valide la proposition suivante :

- Définition du « socle CIC » à cible septembre 2014

Autres points d'attention :

- Les éléments relatifs aux « fonctions support Chorus » ont une actualité particulière :
 - Point d'attention spécifique en termes de CIC (Cour des comptes, DGFiP) ;
 - Des expérimentations de décentralisation de la GDU (gestion des utilisateurs CHORUS) sont en cours dans trois académies (Amiens, Toulouse et Versailles) ayant mis en œuvre les dispositifs attendus en termes de CIC sur ce sujet. Un point d'étape sera effectué en mars 2014

Effet-réseau et appui aux référents CIC

- Outils de suivi de projet G2P

L'outil G2P de gestion de projet comporte des fonctionnalités standards qui devraient répondre à la majorité des besoins des référents CIC (cf. expérimentation initiée au bureau DAF A2).

Il est proposé de l'expérimenter sur le premier trimestre 2014 avec une sélection d'académies, ceci afin d'identifier si les fonctionnalités sont suffisantes ou si un autre type d'outil doit être envisagé (l'expérimentation ayant alors servi à mieux définir les spécifications fonctionnelles nécessaires)

La représentante de l'académie de Versailles demande s'il est possible pour l'expérimentation de déployer plus finement l'outil vers plusieurs acteurs au sein de l'académie afin de les sensibiliser et responsabiliser. Le sujet est discuté en séance. Les impacts en termes de calendrier d'expérimentation et de nombre de licence doivent être analysés par le DCISIF.

Il est demandé aux académies intéressées membres du Copil de se manifester par courriel auprès du DCISIF pour postuler à l'expérimentation.

- Formations PAFAC

Proposition d'ouverture aux académies si elles prennent en charge les frais annexes.

Le Copil valide la proposition suivante :

Principe d'ouverture aux académies des formations PAFAC selon les conditions *supra*.

- Actions programmées par la DAF
 - Mise à jour du dispositif d'enquête annuelle sur le déploiement du CIC en académie et services centraux – groupe de travail à constituer en décembre (pilotage : DCISIF + DAF C3)
 - Refonte du site CIC en début 2014. Opportunité de créer un groupe de travail dès mise à disposition de Pléiade 3 pour définir une « ligne éditoriale »
- Discussions relatives aux leviers d'optimisation de « l'effet réseau » : des premières pistes sont évoquées en séance (Création d'une F.A.Q., d'une adresse électronique fonctionnelle (type « correspondant applicatifs Chorus »), d'une communication périodique sur les réalisations).

Autres points d'actualité

- Rapport d'audit « Bourses Enseignements Supérieur »
- Qualité comptable en EPLE
- Enquête sur le déploiement du CIC au sein des opérateurs MESR

3. Niveau d'avancement du PAM CIB

La mise en ligne du PAM CIB et des documents relatifs au projet « *fiabilité des prévisions d'exécutions des dépenses de Titre 2* » est annoncée.

4. Synthèse des décisions et programmation du prochain COPIL

Décisions du Copil

- Mise en ligne de l'annuaire « enrichi » du réseau CIC en académie
- RoCIC : Validation et diffusion du RoCIC / Révision du RoCIC en septembre 2014
- « Socle CIC » à septembre 2014 : définition du « socle CIC »
- Expérimentation de l'outil G2P
- Ouverture des formations CIC aux académies

Proposition pour le prochain COPIL

Date proposée : début mars 2014

Ordre du jour indicatif

CIC

- Enquête sur le niveau de déploiement du CIC en académies et services centraux : présentation de la maquette et du processus
- Retour d'expérimentation G2P
- Focus sur les actions CIC MESR (en particulier sur le périmètre « opérateurs »)
- Prolongement des discussions : effet-réseau CIC

CIB

- Echanges sur les premiers éléments consolidés du projet 1 « définition de la cible ministérielle »
- Détail d'avancement de chaque projet